



Une association pour  
**ré-agir** au féminin

## Assemblée générale du 8 avril 2019

### Rapport moral et d’activités 2018

#### RAPPORT MORAL

Nous nous réunissons en Assemblée générale ordinaire pour délibérer et voter sur le rapport moral, le rapport d’activités et le rapport financier avec affectation des résultats et élire le Conseil d’administration. Nous échangerons également sur les projets et actions à venir.

Tout d’abord, comme tous les ans, je voudrais remercier la mairie du 6° qui met cette salle à notre disposition ce soir, la salle n°1 les 1<sup>er</sup> lundis et 3<sup>e</sup> jeudis du mois, ainsi que la salle 10 le jeudi de 14h à 17h.

Le rapport moral a pour rôle de montrer la conformité des actions avec l’objet social de l’association. Le rapport d’activités est présenté en fonction des différents objectifs de Regards de Femmes.

L’année 2018 a été marquée par notre 20<sup>ème</sup> anniversaire et la création de la plateforme de sensibilisation des États et d’information des populations sur l’importance de l’identité juridique. L’anniversaire et le lancement de la plateforme ont été célébrés le 15 juin à la Métropole du Grand Lyon.

En 2018, Regards de Femmes a poursuivi ses actions internationales en tant qu’ONG accréditée par l’ONU, à l’ONU New York et Genève et a obtenu le statut d’OING auprès de la Francophonie. A ce titre, Michèle Vianès a été invitée à participer et à intervenir lors de la réunion préparatoire à Erevan du XI<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie. Nous avons construit un partenariat avec l’OIF pour nos actions sur l’état civil.

Regards de Femmes a pu mener ses actions grâce au mécénat de Fiducial, au soutien de l’Etat en région via les déléguées départementales aux droits des femmes et à l’égalité, aux subventions de l’OIF, du Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes, de l’Ordre des avocats de Lyon, de la Fondation EDF et bien sûr grâce aux adhésions et dons des adhérent.e.s et sympathisant.e.s, ainsi qu’au temps accordé par tou.tes les bénévoles.

Les invitations à participer à des colloques par des agences de l’ONU, des entités internationales ou nationales, par d’autres associations et ONG ont été nombreuses.

Comme tous les ans, nous avons eu de nombreuses réunions avec les responsables institutionnels et politiques, nationaux et internationaux (Présidence de la République, Ministères, UNICEF, ONU Femmes, Francophonie, APF, ANF, UNHCR Apatridie, ...).

Comme toujours, depuis 19 ans, les thèmes débattus dans les cafés Regards de Femmes montrent notre capacité à prévoir les sujets d’actualité. Leur succès ne se dément pas. La qualité des grands témoins prouve la reconnaissance de notre association.

De même, notre capacité à réagir rapidement et efficacement à l’actualité, est reconnue. Les sollicitations des journalistes, les très nombreux appels téléphoniques, les centaines de mails reçus pour nous informer de situations problématiques, ici et ailleurs, en sont la preuve.

Nous avons également répondu positivement aux propositions d’actions en partenariat avec d’autres associations.

Nous faisons connaître nos actions par la diffusion d'informations à destination de plusieurs listes de diffusion (membres, sympathisants, relations publiques, presse, ...) via le logiciel *mailchimp*, par l'intermédiaire des 3 sites Internet [www.regardsdefemmes.com](http://www.regardsdefemmes.com), [www.partagider.fr](http://www.partagider.fr) et [www.etatcivil.pw](http://www.etatcivil.pw) ainsi que par Facebook (1 572 abonnés, 500 personnes atteintes en moyenne, entre 2 000 et 16 000 sur les questions de laïcité) et Twitter (775 abonnés) par des articles, communiqués de presse, interviews, pétitions, etc.

## RAPPORT D'ACTIVITES

### 1. Déconstruire les stéréotypes

---

Nous répondons positivement à de très nombreuses demandes de lycéen-ne-s et d'étudiant-e-s de la région et au-delà qui souhaitent nous interroger dans le cadre de travaux et recherches, (Lycées, Sciences Po Lyon, Université Lyon II et Lyon III, École centrale, ...) ainsi qu'à des demandes d'interventions :

- **1 mars** : collège de Mions toutes les classes de 5<sup>ème</sup> avec la Compagnie La Nébuleuse
- **5 mars** : Intervention à l'Université Lyon II, pour les étudiant.es de la section rebonds
- **7 mars** Tour de France de l'égalité Restitution au Ministère Paris
- **17 mai** Mémorial de Caen, débat avec les collégiens et lycéens sur la non-déclaration des naissances

Regards de femmes accueille depuis octobre 2018 un étudiant de l'UCLY en mission de bénévolat citoyenne.

### 2. Parité politique et parité professionnelle

---

#### 2.1. Parité politique

##### 2.1.1- Tournon, 29 septembre

**Matinée de formation pour les élues « Organiser, animer, participer à une réunion »** à la demande des déléguées départementales aux droits des femmes et à l'égalité de l'Ardèche et de la Drôme.

##### **Organisation**

Toute l'équipe de Regards de Femmes, aidée par nos nouvelles adhérentes Lola Rouzé et Marie Vitali-Guilbert, ont préparé en amont les journées : rencontres avec les partenaires institutionnels, avec les médias, information et inscription des participantes, ...

Lettre d'information et d'invitation avec programme détaillé de la journée à toutes les mairies des 2 départements, appels téléphoniques.

Pages sur le site de Regards de Femmes, annonces sur Facebook et Twitter, informations en temps réel par les réseaux sociaux.

Lors de la journée, 4 membres de l'association étaient présentes pour l'accueil et les échanges lors des pauses.

##### **Interventions**

Professionnelle de la communication : Christelle Champion

La déléguée départementale des droits des femmes de l'Ardèche a présenté les actions de son service.

La députée de Valence, Mireille Clapot, est intervenue pour décrire son itinéraire avant d'accéder à la députation en juin 2017. Elle est membre de la Commission des Affaires Étrangères et a rédigé, avec Laurence Dumont, le rapport de l'Assemblée Nationale « 100 propositions pour une diplomatie féministe »

Grande réactivité des participantes.

### **Public**

Fonctions électives diverses dans des communes de taille variée, nombre de mandats différents.

### **Évaluation qualitative**

Satisfaction de toutes les participantes. Sérénité et assertivité enrichies pour animer une réunion et argumenter de façon positive.

### **Suites**

Préparation des candidates pour les prochaines municipales de 2020.

### **2.1.2- Saint Trivier sur Moignans (Ain) 28 novembre**

Participation de Michèle Vianès au Conseil d'administration des maires ruraux de l'Ain pour préparer les réunions d'incitation des femmes à être candidates aux prochaines municipales

## **2.2. Parité professionnelle**

### **2.2.1 Changer de regards sur le travail à domicile**

Organisation d'un café à Lyon, participation aux réunions de l'OCDE à Paris sur le travail non rémunéré, l'articulation des temps de vie et la participation des hommes au travail domestique. Importance des statistiques désagrégées et de l'inclusion dans les statistiques du temps de travail non rémunéré des femmes.

### **2.2.2 Utiliser les rapports de situation comparée pour faire avancer l'égalité professionnelle.**

Analyse des rapports de situation comparée dans les collectivités territoriales et conseils sur les actions à mettre en place pour parvenir à une égalité réelle.

**2.2.3 « Les droits des femmes dans l'Union Européenne »**, conférence organisée par « Citoyens engagés 69 », le 6 mars à la mairie du 6<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon. Intervention de Patricia Morin pour Regards de Femmes

## **3. Violences envers les femmes**

---

Toujours de nombreux appels téléphoniques de femmes victimes de violences qui sont orientées vers les associations *ad hoc* à proximité de leur domicile.

### **3.1 Participation aux réunions**

8 février : Invitation par la Commission des droits des femmes du Sénat à participer à la journée contre les mutilations sexuelles féminines.

Sur proposition de Michèle Vianès, le Dr Morissanda Kouyaté, directeur exécutif du Comité Africain contre les traditions néfastes (mariages précoces et mutilations sexuelles féminines) a été invité à intervenir lors de la conférence.

11 juin : Participation à la journée organisée par l'Institut Européen pour l'égalité entre les genres (EIGE) à Paris.

8 et 9 octobre : Participation aux 2 journées de travail du groupe d'experts chargé de veiller à la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO) à Paris.

22 novembre : Patricia Jullien a participé à la journée organisée par le Conseil Économique, Social et Environnemental, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, le Fonds pour les Femmes en Méditerranée : « Où est l'argent contre les violences envers les femmes ? » CESE, Paris.

### **3.2 Maternité de substitution (GPA)**

Adhésion à la Coalition Internationale contre la maternité de substitution (CIAMS)

4 juin Organisation d'une réunion publique à Paris en partenariat avec Libres Marianne « Gestation par procuration : mieux la connaître pour mieux la combattre »

22 septembre : Une délégation importante de Regards de femmes a participé au colloque organisé au Sénat par la CIAMS

23 novembre AG de la CIAMS, Patricia Jullien représentait Regards de femmes

Observations écrites au Comité CEDEF/CEDAW au sujet de la recommandation générale sur la traite des femmes et des filles dans le contexte des migrations mondiales.

### **3.3 Système prostitutionnel**

**3.3.1 Signature de la lettre ouverte** adressée par le collectif Abolition au Président de la République pour la mise en place des différentes avancées de la loi d'avril 2016

#### **3.3.2 Observations au Conseil Constitutionnel**

A la suite de la question préalable de Constitutionnalité déposée par Médecins du Monde, le syndicat des travailleurs du sexe et le Planning familial pour faire abroger la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et accompagner les personnes prostituées, Regards de Femmes a adressé des observations au Conseil Constitutionnel, lui a demandé de rejeter les demandes des auteurs de la QPC et de dire la loi de 2016 conforme à la Constitution.

Pour rappel, la loi de 2016 dépénalise la situation des personnes prostituées en supprimant le délit de racolage public. Elle réoriente et renforce les moyens répressifs vers les pourvoyeurs du système prostitutionnel et non plus vers les victimes.

C'est ce point qui a suscité la saisine par des personnes morales ou physiques, organisatrices ou bénéficiaires du système prostitutionnel ou simplement complaisantes ou abusées.

Les auteurs de la QPC tentent de faire qualifier la loi de 2016 comme une incohérence juridique, née d'un égarement passager du parlement de la République.

Or le législateur a explicité les objectifs sociétaux qu'il se fixe. Il s'agit de la lutte contre le « système prostitutionnel », ses réseaux internationaux ou locaux, contre leur activité lucrative de traite des êtres humains et de proxénétisme.

La référence par les auteurs de la QPC à un contrat entre « adultes consentants » ne saurait tromper. Le législateur a clairement motivé ses mesures par l'existence simultanée d'une atteinte à la dignité humaine et d'un « échange » monétaire ou d'avantages en compensation. Il a proclamé un interdit moral et social

concernant la prostitution et les achats d'actes sexuels tarifés.

La revendication concernant « la liberté d'entreprendre » est caricaturalement libertaire. Il s'agit de tarir une activité illicite et des actes pénalement répréhensibles, préjudiciables à des personnes en situation de vulnérabilité économique ou psychologique.

L'invocation de la liberté d'entreprendre vise également à déstabiliser une partie de notre édifice juridique. Par cette brèche ouverte, s'ils étaient suivis, pourraient être commercialisés les échanges d'éléments du corps humain, la maternité de substitution, etc.

Il en est de même de la tentative de nier l'efficacité de la loi par une pseudo démonstration à partir d'éléments intuitifs, sans aucune méthodologie scientifique ou statistique.

### **3.4 Débats à la suite de projections cinématographique :**

- **17 mai** Mémorial de Caen Débat autour du documentaire « Les enfants fantômes un défi pour l'Afrique » de Michel Welterlin
- **20 juin 2018** La mauvaise réputation de Hiram Haq, Ciné Lumière
- **19 octobre** Participation à la table ronde « Les défricheuses » à l'Odéon cinéma de Lyon
- **9 novembre** Cinéma Les 400 coups Villefranche s/s « Sofia » soirée débat avec la réalisatrice Meryem Ben Mbarek par skype
- **22 Novembre** : Ciné Rillieux Ciné débat organisé par le cercle Condorcet Lyon « Sofia » de Meryem Ben Mbarek
- **14 décembre** : Documentaire Ruth Bader Ginsburg UGC CONFLUENCES

## **4. Égalité femmes/hommes et laïcité**

---

### **4.1 Égalité femmes-hommes**

#### **4.1.1 Féminisme universaliste versus intersectionnalité**

Un grand nombre d'interventions pour rappeler que le féminisme est universaliste et dénoncer l'intersectionnalité, propagande patriarcale et raciste, qui sépare les femmes et les hommes, les femmes entre elles en fonction de leur origine. L'objectif est de rendre invisible les discriminations envers les femmes en les diluant dans d'autres discriminations et revendications.

Cela a été particulièrement visible et violent lors du congrès international des Recherches Féministes dans la Francophonie à l'université de Nanterre (27-31/08).

Les associations et chercheuses françaises se réclamant du féminisme universaliste, de la laïcité, de la lutte contre le système prostitutionnel étaient soit exclues de la programmation, soit agressées fortement lors des rencontres qui ont pu avoir lieu.

Les associations et chercheuses Africaines ont revendiqué haut et fort qu'elles s'appuient sur l'universalisme des droits humains des femmes pour revendiquer l'égalité entre les femmes et les hommes et leur émancipation par rapport aux religions et à l'extrémisme violent. Évidemment Regards de Femmes était à leur côté.

#### **4.1.2. Autres rencontres et évènements**

25 mai Rendez-vous avec le Préfet à l'Égalité des Chances à la Préfecture du Rhône

18 septembre : Participation à la journée de lancement des commémorations du centenaire de la fin de la guerre 14-18. Remise de notre ouvrage « 1914-2014, Femmes de l'Ain faiseuses d'Histoire, passeuses d'espoir » à Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation et à Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'État aux armées.

24 septembre Rendez-vous à l'Élysée avec la chargée de mission sur les droits des femmes

13 novembre : Participation à la remise du prix de la Fondation Yvette Roudy, mairie de Paris

14 décembre Rendez-vous avec la rectrice de l'Académie de Lyon.

## **4.2 Laïcité**

### **4.2.1 Rapport de la rapporteure spéciale dans le domaine des droits culturels**

Le rapport officiel du Secrétariat général de l'ONU, établi par Karima Bennouna, rapporteure spéciale dans le domaine des droits culturels qui appelle les États à « *réaffirmer l'importance de la laïcité ainsi que la séparation de la religion et de l'État* » (77.c). La laïcité est le modèle pour tous les États dans les textes officiels de l'ONU.

Dans ce même rapport le relativisme culturel est dénoncé en tant que « *déconstruction de l'humanité au nom de la culture* ». Il est également demandé aux États de « *revoir les aspects qui ne sont pas conformes aux normes internationales relatives aux droits de l'homme et qui ne favorisent pas l'égalité des sexes* » (78.a).

Pour rappel : les réserves de la France au Pacte international relatif aux droits civils et politiques et ses protocoles facultatifs. En particulier celles émises par rapport à l'article 27 sur les droits des minorités sur lequel s'appuie le Comité des droits de l'homme de Genève pour dénoncer l'application du principe de laïcité en France.

Voici cet article : « Dans les États où il existe des minorités ethniques, religieuses ou linguistiques, les personnes appartenant à ces minorités ne peuvent être privées du droit d'avoir, en commun avec les autres membres de leur groupe, leur propre vie culturelle, de professer et de pratiquer leur propre religion, ou d'employer leur propre langue. »

En France, République "une et indivisible", les droits ne sont pas différents ou spécifiques en fonction d'appartenances communautaires ethniques, culturelles, religieuses ou linguistiques.

### **4.2.2 Autres réactions et interventions**

Les réunions du jury du prix de la laïcité ont eu lieu à Paris. La remise des prix a eu lieu le 6 novembre à l'Hôtel de Ville de Paris. Ils ont été décernés à Georges Bensoussan (prix national), Boualem Sensal (Prix international), Jean Pierre Changeux (prix sciences et laïcité), et Sarah Doraghi et les femmes Iraniennes (mention spéciale).

**5 novembre** Lettre aux Président et Premier Ministre de la République Islamique du Pakistan pour demander la libération d'Asia Bibi

**20 novembre** Communiqué de presse Journée Internationale des enfants « Halte à la maltraitance des fillettes en France Danger du voilement pour leur développement et leur santé »

**15 décembre** Conférence Le combat laïque aujourd'hui, Intervention au Grand Orient de France « La laïcité force et bouclier pour les femmes »

## 5. Solidarité entre les femmes de France, d'Europe et d'ailleurs

---

**5.1 Onu New York 62<sup>ème</sup> session de la Commission de la Condition des Femmes (CCF/CSW) 12 au 23 mars**, a porté sur l'accès effectif aux droits universels et à l'autonomie économique, politique et sociale des femmes et les filles vivant en zone rurale, trop fréquemment oubliées du développement.

La délégation de Regards de Femmes, présente du 10 au 17 mars, était composée de Catherine Aubry, Nicole Bez, Marie-Méline Monnier et Michèle Vianès.

L'aide financière de **Fiducial** est déterminante pour cette action dont le compte-rendu figure sur notre site [www.partagider.fr](http://www.partagider.fr)

Lors de la cérémonie d'ouverture, la Secrétaire Générale d'ONU Femmes, Phumzile Mlambo-Ngcuka a déclaré **« les temps sont durs pour les femmes progressistes »**.

4 300 femmes représentant plus de 600 associations de la société civile participaient à la Commission aux côtés des représentants de 170 États membres de l'ONU.

Regards de femmes agit pour l'enregistrement des naissances, le premier des droits universels, celui qui est indispensable pour accéder à tous les autres. Or plus de 50% des personnes vivant en zone rurale ne sont pas enregistrées à la naissance.

Regards de femmes a donc organisé 2 événements sur ce thème : L'identité juridique indispensable pour l'autonomisation des femmes et des filles les 13 et 15 mars 2018 et a présenté le préprototype de la plateforme [www.etatcivil.pw](http://www.etatcivil.pw).

Michèle Vianès a également été invitée à intervenir

- lors de l'évènement parallèle, organisé par la Côte d'Ivoire « L'identité juridique pour chaque enfant »;
- lors du *side event* organisé par le réseau des femmes de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie Le numérique, facteur d'autonomisation des agricultrices françaises

Une réunion bilatérale ONU Femmes et Regards de femmes a eu lieu le 16 mars dans les bureaux d'UNWomen sur la question de la déclaration des naissances.

Michèle Vianès, présidente de Regards de femmes et coordinatrice pour l'Europe du réseau francophone pour l'égalité femmes-hommes (RF-EFH) a participé aux réunions de travail des coordinatrices du réseau et à la réunion avec SE Madame Michaëlle Jean, Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la francophonie.

Les conclusions agréées déclinent les mesures indispensables qui doivent devenir la réalité des femmes et les filles en milieu rural : Accès à la terre et à la propriété, à la sécurité alimentaire et à la nourriture, au travail décent, aux infrastructures et à la technologie, à l'éducation et à la santé y compris la santé sexuelle et reproductive, en finir avec la pauvreté et avec toutes les formes de violence et de pratiques néfastes envers les femmes.

Nos actions de plaidoyer ont eu de l'effet.

Le point I de la partie « Renforcer les cadres normatifs, législatifs et politique » des conclusions agréées concerne l'importance vitale de l'enregistrement des naissances en zone rurale : *« Garantir l'enregistrement universel des naissances, y compris en zone rurale et assurer l'enregistrement des mariages pour les personnes*

*vivant en zone rurale, y compris en éliminant les barrières physiques, administratives, procédurales et autres qui empêche l'accès à l'enregistrement et en prévoyant, où ils sont défailants, des mécanismes d'enregistrement des mariages, religieux ou coutumiers, en gardant à l'esprit l'importance vitale de l'enregistrement des naissances pour la réalisation de leurs droits. ».*

Lors de la conclusion, Phumzile Mlambo-Ngcuka, a affirmé « Pendant les 2 semaines de discussion, nous avons entendu les femmes et les filles dire ce qu'elles veulent. Pour apporter les changements indispensables, elles demandent des actions concrètes de la part des gouvernements comme de la société civile. Elles doivent pouvoir parler et être entendues dans toutes les consultations. »

## **5.2 Lancement de la plateforme de sensibilisation des États et des populations sur l'importance de l'état civil [www.etatcivil.pw](http://www.etatcivil.pw) et 20 ans de Regards de Femmes, 15 juin, Métropole de Lyon**

Regards de femmes est engagée pour lutter contre ce fléau grave mais méconnu subi par plus d'1 milliard de personnes dans le monde, où 1 enfant sur 3 n'est pas déclaré à la naissance, (moins d'1 enfant sur 2 en zone rurale). Ce déni du droit humain le plus absolu est le fondement de toutes les inégalités et exclusions.

L'identité juridique, est nécessaire pour l'accès à la scolarisation, aux programmes de santé, à la protection juridique, à la participation aux élections, à l'obtention d'un compte en banque, d'un travail légal, d'un passeport, etc. sans oublier les droits à la propriété, à l'héritage.

Le colloque a été ouvert par Max Vincent, Maire de Limonest, Conseiller délégué à la Coopération décentralisée à la Métropole de Lyon. Les objectifs de Regards de Femmes ont été rappelés par Michèle Vianès, présidente :

Une plateforme pour

- que chaque enfant compte quel que soit son lieu de naissance ;
- que l'enregistrement des naissances de chaque enfant dans le monde soit public, gratuit, obligatoire ;
- le renforcement des droits des femmes en matière de déclaration des naissances.

Regards de femmes a réuni à Lyon les différentes parties prenantes de ce combat pour le premier des droits humains, celui d'avoir un état civil.

· Les agences de l'ONU : Yannick Glemarec d'ONUFEMMES, Claude Ducos Mieral de l'UNICEF, Dia Jacques Gondo de l'UNHCR APATRIDIE et Nicole Ameline du Comité CEDAW (Contre les discriminations envers les femmes). Tous et toutes ont rappelé que le droit à l'état civil était le premier des droits, indispensables pour avoir accès aux autres droits et aux programmes de développement. Les États sont redevables vis-à-vis de leur population de cette fonction régaliennne à laquelle ils se sont engagés en signant la Convention Internationale des droits de l'enfant

· L'organisation Internationale de la francophonie et ses réseaux : Denis-Pierre Simon pour les notaires (ANF), Jacques Krabal pour les parlementaires (APF), Ndioro Ndiaye pour le RF-EFH. Cyrille Zongo-Ondo a rappelé que l'OIF s'est investie sur les conflits post-électorales dus aux conséquences de l'absence de documents d'état civil fiables lors de l'établissement des listes électorales. La Francophonie a distribué son Guide pratique pour la consolidation de l'État civil, des listes électorales et la protection des données personnelles, présentant les mécanismes de facilitation d'enregistrement des naissances et des autres faits d'état civil, mariages, décès.

· Le Docteur Morissanda Kouyaté du Comité Inter Africain sur les pratiques traditionnelles affectant la santé des femmes et des enfants. Sans état civil impossible d'agir contre le travail des enfants et les trafics humains, y compris les trafics d'organes, l'enrôlement dans les groupes armés, les mariages précoces, les disparitions de celles et ceux qui n'ont pas d'existence juridique. La lutte contre les mariages précoces est impossible si l'âge n'est pas connu avec certitude.

· Bernadette Bah Kamanan, chargée de mission de la Ministre de l'Éducation de Côte d'Ivoire a présenté

l'action du gouvernement qui a permis une formidable avancée : l'établissement de documents d'états civils dans les écoles aux enfants qui en sont dépourvus

· Rachel Gogoua de ONEF Côte d'Ivoire, Mama Koité de Musonet Mali, Rhizlaine Benachir de Jossour, Maroc, Kafui Akpovy de TUD, Togo ont présenté leurs actions mises en œuvre dans des zones rurales, des zones de conflit ou concernant des minorités ethniques. Mais également celles pour renforcer les droits des femmes en matière de déclaration des naissances dans les pays où les lois patriarcales et les discriminations sexistes ne leur permettent pas de le faire.

Ouafae Sananes, Chargée de mission, Experte genre à la cellule du lien social de l'Agence Française pour le Développement a présenté la politique de l'AFD, avec l'inclusion du genre dans les programmes soutenus, et Marie-Jeanne Béguet, Maire de Civrieux, Présidente de l'Association des Maires Ruraux de l'Ain, Conseillère régionale AURA, ont échangé sur la coopération décentralisée entre les municipalités de France et celle des pays en développement pour la mise en place de programmes sur l'état civil.

Olivier Matocq, du barreau de Lyon a fait le lien entre état civil et libertés individuelles. Le Sénateur François Noël Buffet, a rappelé que trop souvent les demandeurs d'asile arrivant en France ne possèdent pas de documents d'état civil, en particulier les mineurs isolés, filles et garçons. Un travail de fond doit être construit avec les pays d'origine.

Les tables rondes ont été modérées par Ndioro Ndiaye, coordonnatrice du réseau francophone pour l'égalité femmes-hommes, Mathilde Régis, journaliste de Lyon Capitale, Caroline Benoist, Faire Sens, Consultante en stratégie web et print, Achiata Djiman, juriste consultante, ancienne avocate au barreau de Brazzaville (Congo).

En conclusion, Ndioro Ndiaye, coordonnatrice du réseau francophone pour l'égalité femmes-hommes s'est engagée à

- continuer à appuyer Regards de femmes pour ravitailler la plateforme créée et alerter les états et la société civile sur les progrès et enjeux liés à l'inscription sur les registres d'état civil [www.etatcivil.pw](http://www.etatcivil.pw)
- proposer d'intégrer la question de l'inscription sur les registres d'état civil dans la grille d'évaluation par pays de la mise en œuvre des lois.

Jacques Krabal, Secrétaire Général de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie a déclaré porter cette question lors de la session annuelle de l'APF à Québec en juillet et lors du sommet de la Francophonie à Erevan en octobre.

### **5.3 - XIème Conférence des OING de la Francophonie, Erevan 12-14 septembre 2018**

Regards de femmes, OING accréditée auprès de l'Organisation Internationale de la Francophonie, a participé à la Conférence, ouverte par S.E. Madame Michaëlle Jean, Secrétaire Générale de la Francophonie et le Premier Ministre de la République d'Arménie.

La Conférence des OING réunit les 127 OING et ONG accréditées auprès de la Francophonie. Elle constitue l'espace de mise en commun des points de vue de la société civile francophone au thème du XVIIIème Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement « *Vivre ensemble dans la solidarité, le partage des valeurs humanistes et le respect de la diversité : source de paix et de prospérité pour l'espace francophone* » qui se tiendra à Erevan en octobre 2018.

Toute forme de discrimination porte atteinte à l'essence même de l'État de droit et des droits humains parce qu'elle crée, de manière informelle mais souvent quotidienne, plusieurs catégories de citoyennes et citoyens et mine ainsi les fondements du vivre ensemble.

Michèle Vianès a été invitée à intervenir lors de 2 ateliers, celui sur l'État de droit et la lutte contre les discriminations et celui sur l'égalité entre les hommes et les femmes au cœur du vivre ensemble.

La « *Stratégie de la Francophonie pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, les droits et l'autonomisation des femmes et des filles* » adoptée lors du XVIIème Sommet est un outil nécessaire pour lutter contre toutes les formes de discriminations.

## 5.4 Autres rencontres et évènements

### 5.4.1 Sur l'identité juridique

Rencontres avec l'Association des Maires Francophones, UNHCR Apatridie, le barreau de Lyon 7 l'association régionale des notaires, les représentants de la Métropole, la Maire du 7<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon, l'OIF pour mettre en place un partenariat sur l'état civil et pour contribuer à la stratégie de la Francophonie pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles.

### 5.4.2 10e sommet de Genève pour les droits de l'homme et la démocratie, 20 février

Participation de Patricia Jullien et Michèle Vianès.

Tous les témoignages se rejoignent, même constat : les pratiques barbares, les tortures, les viols, les emprisonnements aléatoires, les séquestrations viennent s'ajouter à la précarité, la malnutrition, l'absence de soins, le taux important de mortalité chez les enfants dans les pays totalitaires

Quelques extraits des témoignages principaux :

- **Asli Erdogan** écrivaine turque, activiste des droits humains. Nous avons consacré un café regards de femmes en 2017 à la lecture d'extraits de ces ouvrages. « L'oppression en Turquie se renforce de jour en jour. L'Europe n'entend que les écrivains et les journalistes mais il ne faut pas oublier les milliers d'étudiants, d'universitaires qui sont emprisonnés juste pour un tweet. »
- **Yang Jianli**, dissident chinois, survivant du massacre de la place Tiananmen. Prisonnier politique en Chine pendant 5 ans dont 15 mois en cellule d'isolement, torturé, il a pu rejoindre les États Unis : « J'étais effondré jusqu'au jour où j'ai reçu un sac de cartes du monde entier, 200 cartes pour m'aider à me relever. Je me suis relevé, même dans ma cellule j'ai vu l'espoir. »
- **Farida Abbas Khalaf**, étudiante au lycée quand DAECH a ravagé son village Yézidi. Emprisonnée, aux mains de DAECH, elle a subi des mois d'abus sexuels et de violences physiques. Après 7 tentatives de suicide et 2 tentatives d'évasion, elle a pu réussir à tromper l'attention de ses geôliers. Aujourd'hui, elle est une activiste reconnue de la cause des Yézidis
- **Julienne Lusenge**, lauréate du prix du droit des femmes 2018. Présidente de « Solidarité Féminine pour la Paix et le Développement Intégré » (SOFEPADI), elle œuvre aux côtés du Docteur Mukwege pour la défense des femmes en République Démocratique du Congo en menant la lutte contre le viol systématique en temps de guerre et en venant en aide aux survivantes notamment en faisant traduire les agresseurs devant les tribunaux : « Les femmes sont les premières victimes de la guerre. Le corps des femmes est utilisé comme champ de batailles, cela doit finir. »

## Autres

- 26 juin : Diplomatie féministe de la France, rencontre avec les chargées « égalité femmes-hommes » des Ambassades de France, OCDE, Paris
- 5 juillet : Stratégie G7, W7 Assemblée Nationale
- 24 juillet : Invitation au petit déjeuner organisé à la questure de l'Assemblée Nationale par l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie
- 28 août : Rendez-vous avec le député Hervé Berville au sujet de sa mission pour moderniser l'aide au développement
- 11 octobre : Journée internationale des filles au Sénat puis à l'Assemblée Nationale
- 18 octobre : Ancrer les droits des femmes au cœur du G7, Assemblée Nationale
- 13 Novembre : Sommet de Paris pour la Paix
- 16 novembre : Festival des solidarités, Hôtel de Ville de Lyon
- 20 Novembre : Ciné débat « Les enfants fantômes, un défi pour l'Afrique » de Michel Welterlin et Clément Alline à Villers Cotteret
- 10 décembre : 1<sup>ère</sup> Journée Internationale de l'éducation, OIF, Paris
- 12 décembre : Réunion du collectif pour le W7, Paris
- 20 décembre : Rencontre avec l'Ambassadrice d'Haïti en France

## 6. Café Regards de Femmes

---

- 1<sup>er</sup> février : **Le manifeste des esprits libres** Philippe Granarolo, philosophe
- 1<sup>er</sup> mars **Travail domestique : un travail comme les autres ? Changer de regards pour déconstruire les stéréotypes.** Béatrice Quin, membre du CES Européen de 2006 à 2015 au titre de la CFDT
- 26 mars : **Fin de vie : où en sommes-nous aujourd'hui ?** Arnaud Bouillet, avocat au barreau de Lyon et Marlène Filbet, cheffe de service Unité de soins palliatifs de Lyon Sud
- 4 juin : Paris : **Gestation par procuration Mieux la connaître pour mieux la combattre** Sylviane Agacinski, philosophe et Ana Stoicea-Deram Présidente du collectif pour le respect de la personne
- 4 octobre : **Quels nouveaux enjeux sociaux face aux tentatives de fragmentation du combat féministe ?** Sihem Habchi, Ancienne présidente de Ni putes, ni soumises
- 8 novembre : **Du masculinisme patriarcal aux féministes au masculin, les hommes face à l'émancipation des femmes.** Hélène Palma, Maitresse de conférences des Universités à Aix-Marseille
- 29 novembre : **Que cache le sigle GPA ? Grossesse pour autrui ? grossesse pour argent ? grossesse pour abandon ? gestation par autrui ?** avec Anne-Yvonne Le Dain, députée de l'Hérault de 2012 à 2017

## 7. Partenariats avec d'autres associations, représentation, jury

---

Regards de Femmes est membre de :

- La CLEF : Michèle Vianès
- Collectif « droits des femmes » de la ville de Lyon : Patricia Jullien
- Comité laïcité République Paris : Nicole Raffin,
- Collectif 1905 Rhône Alpes : Michèle Vianès
- Jury prix de la laïcité Paris : Michèle Vianès

## 8. Interviews presse écrite, radio, et TV

---

### Principaux communiqués de presse :

19 janvier : **Non les enfants fantômes ne sont pas ceux nés par GPA, mais les centaines de millions d'enfants non déclarés à la naissance dans les pays en développement.**

6 février : **Adresse au groupe d'experts de La Haye dénonçant "la maternité de substitution"**

14 février : **Solidarité avec les femmes Iraniennes qui enlèvent leur voile dans l'espace public. Regards de femmes appelle au rassemblement du jeudi 15 février devant l'Ambassade d'Iran à Paris.**

26 février : « **8 mars journée internationale des droits des femmes différents événements auxquels participera Regards de Femmes** »

7 mars : « **Participation de Regards de femmes à la CSW62 Pour une planète 50/50 d'ici 2030 : Ne laisser personne de côté** »

21 mai : « **Regards de femmes appelle au rassemblement de soutien aux Irlandaises mercredi 23 mai, 18h, place de la Comédie, Lyon** »

8 juin : « **Invitation au lancement de la plateforme numérique [www.etatcivil.pw](http://www.etatcivil.pw) et 20<sup>ème</sup> anniversaire de Regards de Femmes 15 juin Métropole du Grand Lyon** »

13 août : « **Publicité de Gap voilant une petite fille, assignation des fillettes au rôle d'objet sexuel qu'il faudrait cacher dans l'espace public** »

7 septembre : « **Regards de femmes à la XIème conférence de la Francophonie Erevan (Arménie) 12-14 septembre 2018** »

19 septembre : « **Le conseil consultatif des droits de l'homme de l'ONU n'est ni l'ONU, ni une cour de justice** »

7 novembre : « **ASIA BIBI libérée de prison et exfiltrée du Pakistan** »

12 novembre : « **Michèle Vianès, présidente de Regards de Femmes au Forum de Paris sur la Paix** »

20 novembre : « **Journée internationale des enfants : Halte à la maltraitance des fillettes contraintes par leurs parents à porter le voile islamique** »

20 décembre « **Mémoire de Regards de Femmes et Yvette Roudy au Conseil Constitutionnel en faveur de la loi du 13 avril 2016** »

### Principaux entretiens médias

- **Presse écrite** : Interview du Progrès, La Voix de l'Ain, Tribune de Lyon, Lyon Capitale, **Nouvel Obs...**
- **Radio** : Interviews de RCF, Radio Scoop, Radio Judaica, France Info, France Culture, Sud radio, etc.  
Michèle Vianès est l'invitée de RCF Pays de l'Ain pour l'émission mensuelle **Autre voix, autre vie**, diffusée le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois à 12h10 et le samedi suivant à 10h15  
Emission hebdomadaire sur Sud Radio : Regards de Femmes le samedi matin de 8h30 à 8h45